

**BULLETIN DE (RÉ)INSCRIPTION
ATELIER MUNICIPAUX D'ARTS PLASTIQUES - 2023/2024**

ÉLÈVE :

Majeur Mineur


Nom et prénom de l'élève :


Date de naissance : / / Masculin Féminin

Niveau scolaire 2023/2024 de l'enfant :

Adresse :

CP : Ville :

 : / / / /

 : @


REPRÉSENTANT 1 : (à compléter pour l'inscription d'un mineur)

Nom et prénom :

Adresse :

CP : Ville :

 : / / / /  : / / / /


 : @


REPRÉSENTANT 2 : (à compléter pour l'inscription d'un mineur)

Nom et prénom :

Adresse :

CP : Ville :

 : / / / /  : / / / /

 : @

FACTURATION : Toute année commencée est due dans son intégralité

Souhaitez-vous régler en 1 fois 3 fois

Souhaitez-vous recevoir la facture par mail par courrier

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Je soussigné(e) parent/représentant légal
de reconnaît avoir pris connaissance du
règlement intérieur des Ateliers d'Arts Plastiques de Saint-Avertin et en accepter le fonctionnement.

DROIT À L'IMAGE :

Je soussigné(e)
 autorise la municipalité à diffuser sur ses supports de communication, les photos nécessaires à la promotion de ses activités.

n'autorise pas la municipalité à diffuser sur ses supports de communication, les photos nécessaires à la promotion de ses activités.

Date :

Signature



**BULLETIN DE (RÉ)INSCRIPTION
ATELIER MUNICIPAUX D'ARTS PLASTIQUES - 2023/2024**

DOSSIER D'INSCRIPTION

DOSSIER DE RÉ-INSCRIPTION

PEINTURE - DESSIN

Élève :

Habitant Saint-Avertin oui non

Cours Enfants (1h30)

- Enfants 6/7 ans (samedi - de 9h30 à 11h)
- Enfants 8/10 ans (samedi - de 11h à 12h30)
- Ados (mardi - de 17h30 à 19h)

Cours Adultes (2h)

- Adultes* (mercredi - de 18h45 à 20h45)

* Les jours et horaires de ce cours sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

SCULPTURE / MODELAGE

Élève :

Habitant Saint-Avertin oui non

Cours Enfants (1h30)

- Enfants débutant à partir de 6 ans (mercredi - de 15h30 à 17h00)
(Ouverture de la classe en fonction du nombre d'inscription, sinon les cours auront lieu le mercredi de 14h00 à 15h30)
- Enfants confirmés (mercredi - de 14h à 15h30)

Cours Adultes (2h)

- Adultes (2 groupes le lundi de 18h à 20h et de 19h à 21h - 1h de cours en commun)

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES (n° allocataire CAF, avis imposition, assurance, justificatif de domicile)

- J'ai déjà transmis ces informations pour l'année 2023-2024
- Je transmets mon n° allocataire CAF ou dernier avis d'imposition :
En l'absence de ces informations, le tarif de la tranche la plus haute sera appliqué.
- Je joins un justificatif de domicile

Si votre enfant n'est pas scolarisé dans l'une des écoles publiques de Saint-Avertin, merci de joindre au formulaire une attestation d'assurance extra-scolaire pour l'année 2023/2024 (à fournir avant octobre 2023)

Saisie administrative le